

Autorisation - Travail solitaire



Faculté d'ingénierie

FORMULAIRE – TRAVAIL SOLITAIRE (à remplir par la personne en autorité)

1. Nom du salarié ou étudiant: _____
2. Date: _____ Heure d'entrée: _____ Heure de sortie: _____
3. Édifice/local : _____ Téléphone : _____
4. Risques biologiques, chimiques et/ou physiques et type de travail effectué :
 - ☐ Utiliser des échelles, de l'échafaudage
 - ☐ Travailler avec/près des substances dangereuses
 - ☐ Travailler dans un endroit isolé/restreint
 - ☐ Travailler avec/près de l'équipement lourd
 - ☐ Effectuer un travail physiquement important
 - ☐ Travailler avec/près des courants électriques à haute tension
 - ☐ Travailler avec des outils dangereuxAutres risques et type de travail non énumérés ci-dessus : _____
5. Équipement de protection individuelle requis : _____
6. Le salarié ou étudiant a-t-il reçu la formation appropriée :

OUI NON

 - pour effectuer les tâches qu'il est requis de faire? ☐ ☐
 - pour utiliser l'équipement de protection individuelle comme il se doit? ☐ ☐
7. Horaire de contact du salarié ou de l'étudiant travaillant seul :

8. Moyens de communication avec le salarié ou étudiant travaillant seul : _____

9. Appel au Service de sécurité 506-858-4100/date et heure :

Le code de directive pratique mis en place à l'intention des salariés ou étudiants qui travaillent seuls doit être respecté à la fois par le salarié ou l'étudiant et par l'employeur (personne en autorité).

L'employeur (personne en autorité) doit conserver ce formulaire complété et en remettre une copie au Coordonnateur – santé et sécurité

Signature de l'employeur ou de son représentant

Signature du salarié ou de l'étudiant

Date

Date